

INFORMATIONS « DEVOIRS FAITS » 6ème



« Devoirs faits » est **un temps encadré pour être aidé** à faire ses devoirs au collège.

C'est une aide supplémentaire pour favoriser la réussite de tous. Ce dispositif est **gratuit**.

Dès le **20 septembre**, les professeurs le proposeront **aux élèves**.

Vous pouvez également inscrire votre enfant **en retournant le coupon d'inscription ci-dessous et en le rendant au professeur principal**.

Le créneau horaire de « devoirs faits » pour la classe **de 6^{ème}** est sur un temps de permanence:

Prendre contact avec le professeur principal pour l'horaire.

Les élèves inscrits s'engagent à venir chaque semaine, un contrôle des présences sera effectué.

COLLEGE LES BARATTES – ANNECY-LE-VIEUX

COUPON REPONSE A RENDRE **au professeur principal**.

Je soussigné Mme ou Mr responsable de l'élève
..... en classe de souhaite inscrire mon enfant à participer aux devoirs faits.

Du 20 septembre au 20 décembre 2021

Signature parent(s) :

Signature élève :